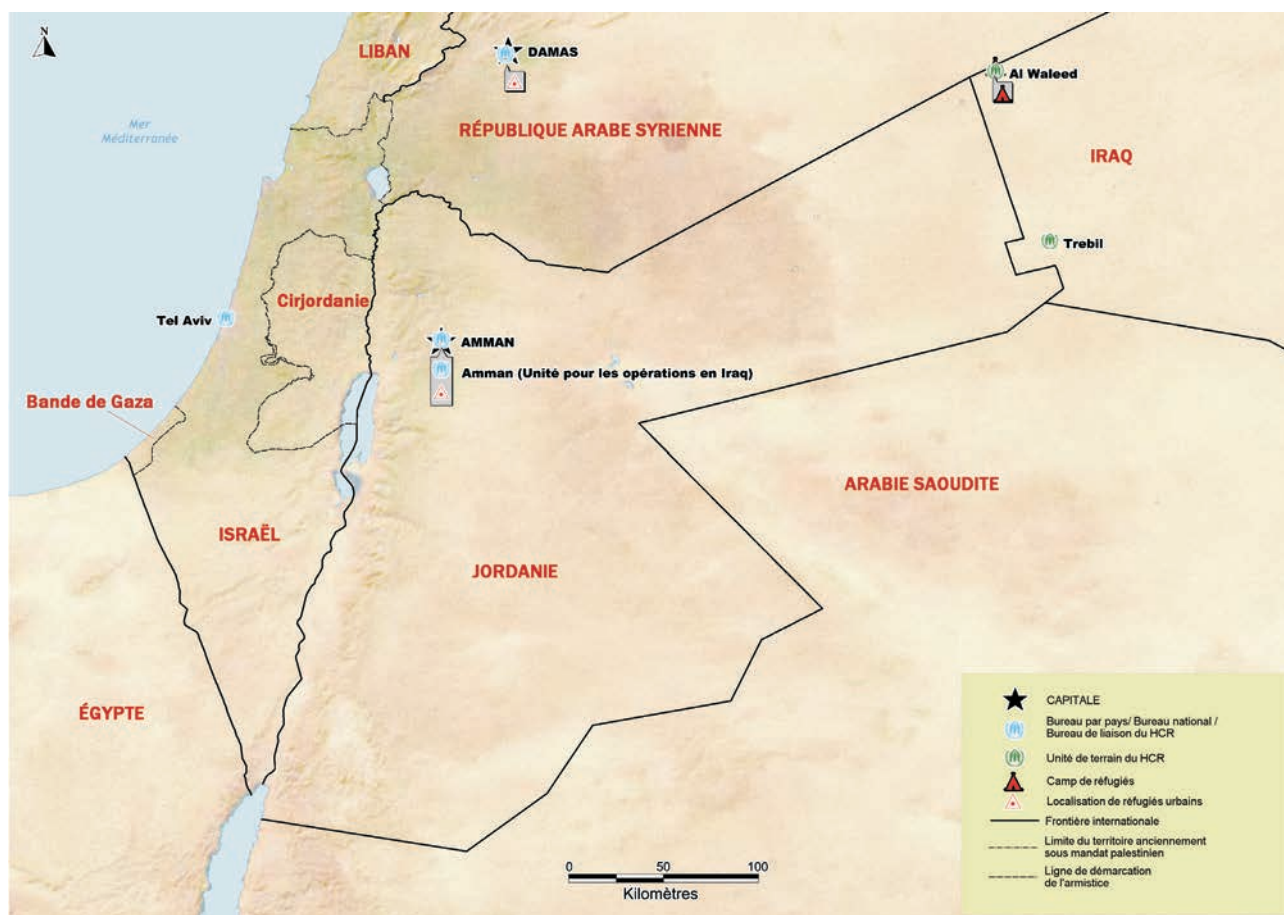


JORDANIE



Faits marquants

- Par un plaidoyer énergique, le HCR a persuadé les pouvoirs publics d'exempter d'amendes les réfugiés dont les visas étaient périmés. Les autorités ont également accepté de réduire les mises en détention et les expulsions, de donner la possibilité aux réfugiés irakiens d'obtenir des permis de travail, d'autoriser les élèves réfugiés à s'inscrire dans des établissements jordaniens et de permettre aux réfugiés d'utiliser les structures de santé publique.
- L'Organisation a enregistré près de 11 000 demandeurs d'asile de diverses nationalités. À la fin de l'année 2011, le nombre total de demandeurs d'asile et de réfugiés irakiens enregistrés était supérieur à 33 600. Quelque 3 200 individus d'autres nationalités ont également été enregistrés.
- Quelque 10 000 patients ont bénéficié de services de santé intégrés et 500 transferts dans des hôpitaux publics ont été assurés. Le Comité des soins exceptionnels a examiné 458 demandes de soins tertiaires et a donné son aval dans 65 pour cent des cas.
- Le HCR a renforcé ses partenariats avec des institutions gouvernementales telles que le Service des affaires familiales et le centre d'accueil *Dar Al Wifaq*. Ceci a permis d'intervenir rapidement dans des cas de violence sexuelle et sexiste, ainsi que dans des affaires en rapport avec la protection de l'enfance.
- Quelque 130 femmes irakiennes et d'autres nationalités ont participé au projet « Dialogues avec les femmes et les filles », conduit par le Centre de recherches sur les réfugiés de l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Iraq ¹	450 000	32 200	50	33
	Pays divers	1 000	1 000	42	41
Demandeurs d'asile	Rép. arabe syrienne	2 600	2 600	43	48
	Iraq	1 500	1 500	33	27
	Soudan	360	360	33	39
	Égypte	190	190	43	46
	Yémen	130	130	37	48
	Pays divers	210	210	54	30
Total		455 990	38 190		

¹ Les chiffres relatifs aux réfugiés irakiens sont des estimations des autorités : quelque 32 000 Irakiens bénéficient de l'assistance du HCR. La ventilation démographique concerne uniquement les réfugiés enregistrés.

- Le HCR a aidé des enfants réfugiés à s'inscrire dans des établissements publics et a renforcé leur motivation en liant l'aide financière à l'assiduité, en menant des campagnes d'information auprès des familles et en distribuant des fournitures scolaires.

| Environnement opérationnel |

Bien que la Jordanie ne soit pas signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés, le Gouvernement a continué d'offrir généreusement l'hospitalité aux Iraquiens présents sur son territoire. Cependant, à mesure que l'exil des réfugiés dans le pays se prolonge, leurs besoins vont croissant et leurs vulnérabilités augmentent. Le Gouvernement a également accueilli les Syriens qui sont arrivés en nombre croissant dans le pays depuis le mois de mars 2011.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs principaux du HCR étaient de préserver et d'élargir l'espace de protection en Jordanie et d'aider les réfugiés et les demandeurs d'asile à subvenir à leurs besoins essentiels.

Environnement de protection favorable

- Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités du HCR ont favorisé la coopération et consolidé ses relations avec ses principaux partenaires gouvernementaux. Plus de 50 sessions de formation et de sensibilisation ont été assurées pendant la période examinée, au bénéfice de quelque 1 100 participants, dont des avocats, des étudiants et des juges spécialistes du droit civil et religieux.
- Le HCR a signé un mémorandum d'accord avec le ministère de la Planification et de la Coopération internationale, en vue d'offrir des services spéciaux d'enseignement et de rééducation aux Iraquiens, en collaboration avec le ministère du Développement social.
- On a observé une diminution régulière dans le nombre de mises en détention, qui est passé de 358 en 2008 à 269 en 2009, puis à 163 en 2010 et à 119 en 2011. Le nombre d'expulsions signalées au HCR est tombé à 7 en 2011, contre 28 en 2010 et 29 en 2009.

Procédures de protection équitables

- Près de 11 000 réfugiés et demandeurs d'asile de diverses nationalités ont été enregistrés à Amman pendant la période examinée. Cette population était composée en majorité d'Iraquiens - 71 pour cent des cas - suivis par les Syriens, qui représentaient 21 pour cent du total. Les 8 pour cent restants étaient formés de ressortissants de divers pays. Plus de 1 750 demandeurs d'asile ont passé un entretien aux fins de la détermination de leur statut.
- L'Administration a délivré des actes de naissance à quelque 97 pour cent des enfants nés en Jordanie. Dans certains cas, le HCR a enregistré les enfants attendant la délivrance d'actes de naissance par les autorités.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Plus de 180 victimes de violences sexistes ont reçu une aide juridique et ont été prises en charge dans le cadre de programmes d'assistance humanitaire ; dans le même temps,

28 enfants ont bénéficié d'une procédure visant à déterminer leur intérêt supérieur.

- Le HCR a assuré dix séances de formation sur la problématique de la violence sexuelle et sexiste, avec la participation d'avocats, de juges, de membres du personnel du Centre national des droits de l'homme, d'ONG, de fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur et d'agents chargés des contrôles aux frontières.

Besoins et services essentiels

- Quelque 4 000 familles de réfugiés iraquiens et 315 familles de réfugiés non iraquiens ont reçu une aide financière mensuelle.
- Près de 7 000 Iraquiens et quelque 2 600 ressortissants d'autres pays ont reçu des soins de médecine ambulatoire ; par ailleurs, 1 700 patients de toutes nationalités ont bénéficié de services nécessitant une hospitalisation. Le HCR a coordonné 11 réunions du Comité des soins exceptionnels, qui a examiné 458 demandes de transfert dans des services de soins tertiaires et en a accepté 300.
- Quelque 2 000 brochures d'éducation sanitaire, contenant des informations sur le VIH, la santé génésique, l'hygiène et d'autres sujets, ont été distribuées aux personnes relevant de la compétence du HCR. En octobre 2011, l'Organisation s'est associée au Programme jordanien contre le cancer du sein pour mener une campagne de sensibilisation sur cette pathologie.
- Près de 1 300 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial. Plus de 800 réfugiés et demandeurs d'asile handicapés et près de 350 personnes âgées ont reçu des équipements spécialisés et bénéficié de services de rééducation, tout en profitant d'activités récréatives.
- Quelque 5 500 enfants réfugiés en âge d'aller à l'école ont suivi des études primaires ou secondaires.
- En collaboration avec huit partenaires, le HCR a distribué 55 000 protections périodiques à 4 500 femmes âgées de 12 à 55 ans. Ces articles ont été distribués à deux reprises au cours de l'année.

Autogestion et participation communautaires

- Afin d'établir des programmes fondés sur les besoins des réfugiés, le HCR a encouragé les personnes relevant de sa compétence à s'impliquer dans des évaluations participatives. De même, 65 Iraquiens et 60 personnes d'autres nationalités ont participé au projet « Dialogues avec les femmes et les filles réfugiées » élaboré par le Centre de recherches sur les réfugiés de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud. Une cinquantaine d'enfants ont pris part à des consultations sur la protection de l'enfance.

Solutions durables

- En 2011, le HCR a soumis plus de 1 400 dossiers de réinstallation, concernant quelque 3 550 individus, iraquiens et non iraquiens. Au sein de ce groupe, 1 050 individus sont partis se réinstaller dans des pays tiers ; par ailleurs, 110 réfugiés iraquiens ont regagné leur pays de leur plein gré avec l'aide du HCR.

Relations extérieures

- Le HCR a intensifié ses activités de sensibilisation à la situation des réfugiés en accordant 65 interviews à la presse, en organisant 30 séances d'information pour les médias et en participant à diverses manifestations publiques au cours de l'année.

| Contraintes |

Le HCR a révisé le nombre de bénéficiaires de son assistance au cours de l'année 2011. Alors que l'assistance dispensée à plus de 2 000 bénéficiaires a été annulée après réévaluation et vérification, seuls 773 nouveaux cas ont été ajoutés.

Fin 2010, le Gouvernement jordanien a ouvert l'accès au marché de l'emploi et accordé des permis de travail aux Iraquiens. En dépit de cette mesure positive, le HCR et ses partenaires se sont heurtés à nombre d'obstacles bureaucratiques. En outre, les réfugiés n'ont guère fait preuve d'enthousiasme à l'idée d'obtenir un permis, craignant d'être privés d'aide financière et de voir leurs chances de réinstallation diminuer.

En raison du ralentissement des procédures de réinstallation, dû notamment aux contrôles de sécurité, les réfugiés sont demeurés tributaires de l'aide financière pendant plus longtemps.

| Informations financières |

Le budget 2011 du HCR en Jordanie était en baisse d'environ 30 pour cent par rapport à celui de 2010. Le budget global pour 2011, qui s'élevait à 43,4 millions de dollars E.-U., a été financé à hauteur de 66 pour cent seulement. En raison de ce déficit budgétaire, le HCR n'a pu offrir d'aide financière à 30 pour cent des réfugiés initialement ciblés et a été contraint de réduire les services de santé.

| Organisation et mise en œuvre |

La création de groupes de travail sectoriels sur la santé, l'éducation et la protection communautaire a permis de maintenir des partenariats et de solides mécanismes de coordination. Les groupes ont facilité une diffusion des informations et une coordination régulières entre partenaires et

ont également servi de plate-forme pour la préparation du Plan d'intervention régional de 2011. Le HCR a continué à présider le groupe de travail sur la protection communautaire et à coprésider le groupe de travail sur la santé.

| Présence du HCR en 2011 |

□ Nombre de bureaux	1
□ Effectifs totaux	139
Internationaux	15
Nationaux	70
JEA	3
VNU	6
Autres	45

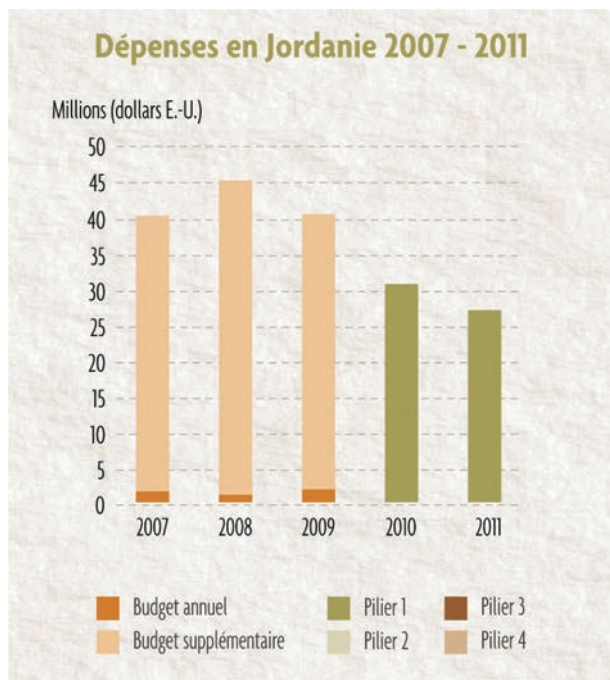
| Collaboration avec les partenaires |

En 2011, le HCR a maintenu ses accords de partenariat avec le Gouvernement jordanien (ministère de l'Intérieur et ministère de la Planification et de la Coopération internationale), des organismes onusiens (VNU, UNOPS et UNWRA) et des ONG nationales et internationales. Les contributions des partenaires sont demeurées importantes, bon nombre d'entre eux étant en mesure de soutenir les réfugiés iraqiens avec leurs propres fonds.

Le HCR a pris la tête de l'intervention de l'Équipe des Nations Unies face à la crise syrienne, assurant la présidence du Groupe de travail et la coordination des activités. Le Groupe de travail réunit le HCR, l'UNICEF, l'OIM, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO et le PAM. Les ONG nationales et internationales sont associées à cette action par des séances d'information ad hoc et dans le cadre de groupes de travail sectoriels constitués à



Des réfugiés iraqiens accomplissent les formalités d'enregistrement au bureau du HCR à Amman (Jordanie).



l'origine pour venir en aide aux réfugiés irakiens mais élargis pour répondre à la crise syrienne naissante.

Évaluation générale

L'assistance financière mensuelle est demeurée la clef de voûte de l'opération du HCR en Jordanie. Le HCR a également continué de mettre en œuvre une stratégie de réorientation progressive dans le secteur de la santé, consistant à se détourner des soins de santé primaires dispensés par l'intermédiaire d'ONG pour promouvoir l'utilisation de centres de santé publique. Les indicateurs de santé se sont remarquablement améliorés depuis que le HCR a mis en œuvre les directives 2011 relatives aux services de santé gérés sous ses auspices.

Des équipes multifonctionnelles composées de membres du HCR et des organisations partenaires ont suivi l'exécution des projets et des activités d'assistance.

Plus de 22 partenaires opérationnels et partenaires d'exécution ont continué à utiliser le Système d'information sur l'assistance aux réfugiés, un outil en ligne élaboré par le HCR. Le système rend non seulement compte des activités d'aide aux réfugiés urbains dans toute leur complexité mais facilite les transferts et la communication entre de nombreux partenaires d'exécution et partenaires opérationnels, ce qui permet d'éviter la duplication inutile des efforts d'assistance.

Des sessions de formation intensive s'adressant à différentes catégories de population ont permis de sensibiliser l'opinion au

cadre juridique international qui soutient le mandat du HCR. Ces activités ont également renforcé la communication et la coopération avec des acteurs clés au sein du gouvernement, ce qui a eu un effet direct sur l'espace de protection. Les autorités chargées du maintien de l'ordre, en particulier, ont acquis une meilleure connaissance des besoins de protection des réfugiés.

La réinstallation continue d'avoir un impact stratégique sur le climat de protection en Jordanie, montrant que d'autres pays sont disposés à partager la responsabilité et la charge de l'accueil des réfugiés. Grâce à cet important témoignage de solidarité, les personnes qui, pour des raisons diverses, ne sont pas admissibles à la réinstallation, peuvent continuer à bénéficier d'une protection. En 2011, le HCR a présenté des demandes de réinstallation pour quelque 3 500 réfugiés irakiens et non irakiens et plus d'un millier d'entre eux sont partis dans leur nouveau pays.

Besoins non satisfaits

- L'aide financière aux familles vulnérables a été réduite, ce qui a avivé leur sentiment de désespoir.
- Certains services de santé tertiaire, notamment des interventions susceptibles de sauver des vies, ont été réduits.
- Le nombre d'équipes assurant un travail de proximité dans les communautés a été réduit, avec une réduction en proportion de la capacité du HCR à identifier les personnes les plus vulnérables.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Centre d'accueil *Dar Al Wifaq* ; Direction de la sécurité publique ; Ministères de l'Éducation, de l'Intérieur, de la Planification et de la Coordination internationale, de la Santé et du Développement social ; Service de protection de la famille

ONG : Caritas Jordanie, Centre national des droits de l'homme, *International Relief and Development, Jordan Health Aid Society, Jordan River Foundation, King Hussein Cancer Foundation, Legal Aid, Mercy Corps, Noor Al-Hussein Foundation*

Autres : PNUD, UNOPS, UNRWA, VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Centre national pour la gestion de la sécurité et des crises

ONG : ACTED, AVSI, Care International, *Centre for Victims of Torture, CICM, Comité international de secours, International Medical Corps, Jordanian Hashemite Charity Organization, Save the Children États-Unis/Jordanie, Service jésuite des réfugiés, Un Ponte Per*

Autres : CICR, FICR, FNUAP, OIM, OMS, PNUD, UNESCO, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en Jordanie | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	43 120 558	43 120 558
Revenus issus des contributions	3 362 267	3 362 267
Autres fonds disponibles	23 841 414	23 841 414
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	27 203 681	27 203 681
VENTILATION DES DÉPENSES		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Instruments régionaux et internationaux	70 312	70 312
Cadre juridique national	141 422	141 422
Cadre administratif national	461 364	461 364
Coopération avec les partenaires	93 601	93 601
Politiques de développement national	70 312	70 312
Accès au territoire	70 312	70 312
Non-refoulement	70 312	70 312
Sous-total	977 635	977 635
<i>Procédures de protection équitables</i>		
Enregistrement et établissement de profils	1 342 434	1 342 434
Détermination de statut juste et efficace	371 026	371 026
Documents d'état civil	257 497	257 497
Sous-total	1 970 957	1 970 957
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	522 044	522 044
Protection des enfants	186 831	186 831
Détention non arbitraire	101 176	101 176
Accès aux solutions juridiques	101 176	101 176
Sous-total	911 227	911 227
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Articles ménagers et hygiène de base	149 251	149 251
Soins de santé primaire	3 877 153	3 877 153
VIH et sida	149 251	149 251
Éducation	371 474	371 474
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	14 029 230	14 029 230
Sous-total	18 576 359	18 576 359
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Évaluation participative	346 795	346 795
Autosuffisance et moyens d'existence	393 079	393 079
Sous-total	739 874	739 874
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions durables	266 710	266 710
Retour volontaire	270 451	270 451
Réinstallation	320 477	320 477
Sous-total	857 638	857 638
<i>Relations extérieures</i>		
Relations avec les donateurs	86 339	86 339
Mobilisation des ressources	86 339	86 339
Partenariat	86 339	86 339
Information	197 903	197 903
Sous-total	456 920	456 920
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	342 108	342 108
Gestion et coordination des programmes	1 177 139	1 177 139
Sous-total	1 519 247	1 519 247
Autres objectifs	114 851	114 851
Solde des versements aux partenaires d'exécution	1 078 975	1 078 975
Total	27 203 683	27 203 683